

LE PETIT Fleurysien



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE FLEURY-LA-RIVIERE

N° 8 - Mai 2011

— 66° ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE —

du 8 mai 1945

Le 8 mai 1945, à Berlin, l'Allemagne nazie, acculée dans l'étau allié, capitule sans conditions : en Europe, c'est la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale ; le continent découvre l'horreur et compte ses morts. C'est la ruine de la civilisation. Plus jamais ça ! Depuis lors, chaque 8 Mai, la cérémonie du souvenir devant le monument aux morts redit toujours « Plus jamais ça ! ».

Soixante-six ans après, à Fleury, comme dans toutes les communes de France, on a égrené, au son de la « Marseillaise », les noms des « morts pour la France » et le « plus jamais ça ! », élevé au rang de devoir de mémoire, est un appel à toujours plus de respect, de solidarité et de fraternité. C'est plus que jamais d'actualité !

A l'issue de la cérémonie, le cortège composé des élus, des anciens combattants, et de nombreux habitants s'est rendu rue Malpeine pour l'inauguration de l'aire de jeux en hommage et à la mémoire du caporal Michel DEMIERE, mort en 1961 durant la guerre d'Algérie. Après le concert de la fanfare c'est à la salle des fêtes que le verre de l'amitié et à la paix fut partagé.

*Les familles
Demière et Gabriel
remercient bien
sincèrement les
personnes qui ont
témoigné leurs marques
de sympathie par leur
présence lors
de la cérémonie
organisée en mémoire
du Caporal Michel
Demière.*



Le mot du Maire

OUPS...

C'est vrai...,

...y'en a pas !!!!

La prochaine fois..., peut-être!

Edito

L'édito... ? Quel Edito ? Un conseiller m'a dit que « c'est le truc que tout le monde lit à la fin ou pas du tout ... », ça fait plaisir, merci. Si c'est ce que tout le monde pense alors pourquoi encore faire un édito ? Pour tout simplement vous dire que vous trouverez dans ce Petit Fleurysien le budget communal avec les investissements pour entretenir nos réseaux, ses articles sur la vie communale, nos associations et leurs courageux bénévoles, les événements passés et à venir (Festivals, brocante, Fête du village) quelques rappels à l'ordre ... Je pourrais bien entendu parler de la Célébration du 8 mai car ce fut un moment touchant qui nous a rappelé que la vie est trop belle pour être fauchée, surtout si jeune. Bravo à tous pour votre participation, à la famille pour sa dignité et aux anciens combattants pour nous avoir rappelés à notre devoir de mémoire. Le symbole de proximité est fort entre la jeunesse de notre village, ses jeux et le souvenir de ce soldat.

Bon, tout ça pour vous dire que cette fois je ne ferai pas d'édito car « personne ne le lit ou peut être éventuellement à la fin ».

Bonne lecture à tous et rendez-vous au prochain numéro.

Comité de Rédaction :

I. DEFLORENNE - C. CAUET
F. LECACHEUR - J. GOBRON
M. SIBEAUX - E. CHARPENTIER

Horaires d'ouverture secrétariat de mairie :

le mardi, jeudi et vendredi de 10 H à 12 H 30

Permanence Maire, Adjoints :

le mardi et jeudi de 18 H à 19 H

Téléphone : 03 26 58 40 97

Festival de Musique

3 Juillet 2011

C'est le dimanche 3 juillet 2011 qu'aura lieu en notre village, le Festival Inter-cantonal de Musique, organisé par la Fanfare de Fleury. Les formations musicales invitées défilent à partir de 13h30 dans toutes les rues du village ; chacune d'entre elles donnera ensuite une audition sur la place François Arnould, suivie des traditionnels morceaux d'ensemble. Pour clôturer la journée, les sociétés participantes seront reçues en différents points de notre commune, pour un vin d'honneur musical.

Huit sociétés ont répondu favorablement à notre invitation : l'Accordéon-Club d'Epernay, l'Harmonie municipale d'Avize, les Trompettes d'Avize, la Musique Municipale d'Oger, la Fanfare de Damery, l'Harmonie des Tonneliers, l'Harmonie des Chemins de fer d'Epernay, l'Avenir musique d'Epernay.

L'organisation matérielle de cet évènement relève bien entendu de la Fanfare de Fleury, mais la réussite de cette journée musicale est conditionnée par l'adhésion collective des habitants de notre commune.

Il est en effet de coutume que le village organisateur se pare pour honorer cette manifestation (décoration extérieure, effort de fleurissement, etc...). A chaque fois, nous avons pu compter sur les Fleurysiens pour pavoiser les rues et les maisons. Nous espérons encore cette année que la décoration de notre village sera à la hauteur du festival, et qu'elle permettra à tous les invités et participants de prendre plaisir à flâner dans nos rues. Alors, nous laissons libre cours à votre imagination, afin que l'image de tradition, de convivialité et d'accueil, qui est attachée à notre commune perdure.

Nous comptons bien évidemment sur votre présence le dimanche 3 juillet 2011 pour apprécier et encourager les aubades des sociétés participantes.



LES RENCONTRES INTERNATIONALES DE PAPIER À FLEURY

Un théâtre qui tient dans une valise !
"Ils s'en fichent", c'est le spectacle original qui se produira 2 fois dans notre commune (jeudi 26 mai à 14h pour les scolaires des environs et vendredi 27 mai à 20h30 pour tous, à la salle des jeunes).

Venez en famille petits et grands, la mairie offre une place gratuite à tout enfant scolarisé à l'école ou au jardin éducatif (les élèves de primaire prépareront des affiches pour la salle).

D'autres spectacles auront lieu à Germaine, Troissy, etc. (retrouvez le programme sur le site www.ritp.fr).

Réservations obligatoires à la MJC d'Ay au 03 26 55 18 44 (y compris pour



RENCONTRES
INTERNATIONALES
DE THEATRES
DE PAPIER
5 - 29 MAI 11

les entrées gratuites, paiement sur place le soir du spectacle).

Résumé : Léonore vit heureuse avec son chien Fidélio, Joshua est heureux avec son chien Pistache. Cependant dans la rue les gens se moquent d'eux car ils ne vont pas du tout avec leur chien. Mais ces deux là s'en moquent. Enfin pas complètement...

Ce spectacle vous est proposé en français par deux artistes Berlinois Barbara et Björn qui sont aussi musiciens. Ils seront accueillis du mercredi au vendredi par des bénévoles que vous pouvez encore rejoindre (pour aider à l'installation, décorer le village, etc.). Contact 03 26 51 28 70.



Forêt

La route forestière permettant l'exploitation des bois de Fleury va voir le jour, le budget est de 110 000 euros, subventionné à 40% par l'O.N.F., soit un emprunt de 50 000 euros à prévoir.

Eau

Suite à de nombreuses fuites dans le secteur situé entre la mairie et la rue de la Procession, il a été pratiqué au renouvellement complet de la canalisation. La première tranche du programme de renouvellement des raccordements en plomb a eu lieu sur les secteurs suivants : rue du Bourg de Vesle, rue du Ponceau, Rue Daniel Vauthier, Rue de la Croix et rue Saint-Vincent.

La canalisation allant du réservoir d'eau des sources jusqu'à la fontaine de Moque Dent, qui était entièrement obstruée par le calcaire, a été complètement changée.

La municipalité remercie le propriétaire de la vigne qui a accepté que l'on procède au passage des tuyaux sur sa propriété.

Afin d'éviter un nouvel engorgement au niveau de l'aqueduc situé à la sortie du village, rue du Bourg de Vesle, des travaux ont été réalisés à moindre frais par plusieurs conseillers municipaux. Un regard de jonction a été posé entre l'aqueduc et le tuyau.

Salle des Fêtes

Les gouttières de type ardennais côté nord ont été remplacées par des gouttières traditionnelles avec prolongement de la toiture, afin d'éviter l'écoulement de l'eau sur le mur.

Divers

Rue de la Croix : profitant des travaux à la sortie de l'immeuble du foyer Rémois, il a été procédé à la réfection du virage.

Les travaux d'aménagement pour la récupération des eaux dans le haut de la rue des Hautes Treilles ont été réalisés.

Encombrement de la voie publique

Cette procédure relève de l'autorité administrative chargée de la police de la circulation et correspond à une occupation superficielle du domaine public sans modification de son état. Elle donne lieu à la délivrance, en agglomération, d'un permis de stationnement qui se présente sous la forme d'un arrêté. Cette autorisation est précaire et révoquée à tout moment sans indemnité.

Cette procédure concerne principalement les occupations pour échafaudages, bennes, déménagements, dépôt de matériaux divers sur la voie publique.

Le demandeur devra faire une demande d'autorisation d'encombrement de la voie publique au moyen de l'imprimé correspondant.

Un permis de stationnement lui sera délivré au titre de la police de circulation. Cet arrêté sera apposé au minimum 24 heures à l'avance.

Le maire usant de ses pouvoirs de police générale, pourra faire enlever des objets déposés dans l'usoir, par exemple du matériel agricole n'ayant plus d'utilité qui y serait

abandonné ou une voiture hors d'usage. Afin d'éclaircir le cadre réglementaire sur ce sujet complexe, les services locaux de l'État ont rédigé un règlement communal type consacré notamment aux usoirs. Ce règlement est bien sûr à la disposition des élus. Par ailleurs, sur le domaine public routier, le maire doit faire respecter l'affectation de la voie publique à la circulation en usant le cas échéant des pouvoirs de police générale que lui confère l'article L. 2212-2 (1°) du code général des collectivités territoriales et qui visent notamment à assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, ce qui comprend l'enlèvement des encombrants, ainsi que le soin de réprimer les dépôts de nature à nuire à la sûreté et à la commodité du passage sur lesdites voies. L'enlèvement des objets encombrant l'usoir ou la voie publique s'effectue par les soins de la commune et à ses frais. Une contravention peut en outre être dressée à l'encontre du riverain qui a encombré le domaine public (art. L. 2132-1 et L. 2132-2 du code général de la propriété des personnes publiques).

Pourquoi éteindre l'éclairage Public la nuit

La première des raisons est l'augmentation importante et régulière de la consommation. D'autre part, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, nous sommes sollicités pour agir afin de protéger la planète. Depuis février nous avons cherché comment faire pour réduire la consommation, couper l'éclairage public la nuit nous est apparu comme une évidence.

Question : Avec moins d'éclairage, ne craignez-vous pas que les cambriolages augmentent ?

Réponse : Ce n'est peut-être pas la meilleure solution mais ce n'est pas la plus mauvaise. En effet, il a été constaté qu'il y a moins de vols quand il fait noir car il est plus difficile de forcer une serrure pour ouvrir une porte lorsqu'on ne voit rien ! De nombreux villages ou villes font l'expérience du noir la nuit et ils ne s'en plaignent pas, bien au contraire. C'est aussi un moyen de protéger les espèces qui vivent la nuit et également de redécouvrir le ciel et les étoiles.

La vie de Fleury

L'Abbé Collombar

Le père Louis COLLOMBAR est décédé le 28 Novembre 2010 à l'âge de 83 ans. Il fut prêtre de Fleury-la-Rivière de 1953 à 1971. Il était très dévoué auprès des personnes âgées, bon éducateur et dynamique avec les enfants. Pendant plusieurs années, il fit venir des étudiants de l'école des beaux arts de Liège durant l'été, ces derniers participaient au sein de plusieurs familles aux travaux divers de la vigne ou des champs, et même au nettoyage de l'église. D'un abord facile, c'était un homme cordial, allant vers tous, adultes comme enfants. Il était accueillant, à l'écoute des gens et de leurs difficultés. Beaucoup ont regretté son départ. Par sa gentillesse et sa disponibilité il laisse le souvenir d'un homme de foi rempli d'humanité.



Le Mot du Bâtonnier

Cette journée du 16 janvier 2011 sous un soleil radieux restera pour moi inoubliable, pour la plus grande joie de mes petits enfants pour perpétuer cette tradition avec une pensée émue pour mon papa qui fut premier bâtonnier en 1994 et à l'Abbé Louis Collombar qui célébra cette première Saint Vincent.

Un grand merci aux organisateurs.

Jacqueline Roellinger



Recensement

Résultat du recensement : 507 habitants.

Objets trouvés

Les clefs d'un Mitsubichi ont été trouvées dans le chemin bleu.

La vie de la paroisse

L'équipe de conduite de la paroisse a pour projet qu'au moins une messe soit dite dans toutes les communes, afin que les personnes à mobilité réduite puissent s'y rendre.

La messe de rassemblement aura lieu le jeudi de l'ascension à Fleury la Rivière (le 2 juin).

Les communions solennelles auront lieu le 12 juin à Damery.

Les premières communions auront lieu le 19 juin à Damery.

Brocante

La brocante organisée par la municipalité le 17 juillet aura lieu cette année dans le lotissement Malpeine. La restauration et la buvette seront assurées par Familles Rurales.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont possibles en mairie le 30 juin entre 18h30 et 19h30. Le tarif est de 8 euros pour 3 mètres linéaires.

Contacts :

M. Freddy LECACHEUR : Tél./ Fax : 03 26 57 87 51

ou

M. Jocelyn GOBRON : jocelyn.gobron@neuf.fr

Ephéméride

Mai

15 Mai : Sortie de l'APEG à Nigloland.

22 Mai : La Champenoise (course pédestre)

22 Mai : Congrès Départemental de l'Association ACPG - CATM à Saint-Martin d'Ablois.

27 Mai : Théâtre de papier à 20h30 à la salle des jeunes.

Juin

25 Juin : Kermesse des écoles.

26 Juin : Tournoi de football.

Juillet

3 Juillet : Festival Inter-Cantonal de musique organisé par la fanfare de Fleury à partir de 13h30.

13 Juillet : Défilé avec la fanfare suivie des lampions.

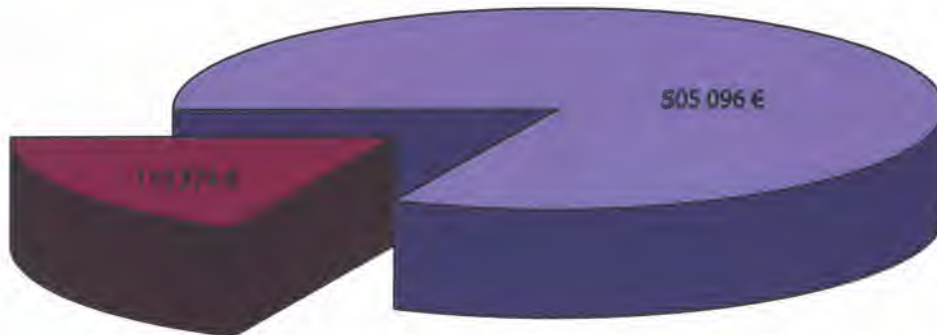
14 Juillet : Animation sur la Place du village.

17 Juillet : Brocante (qui cette année aura lieu quartier Malpeine).

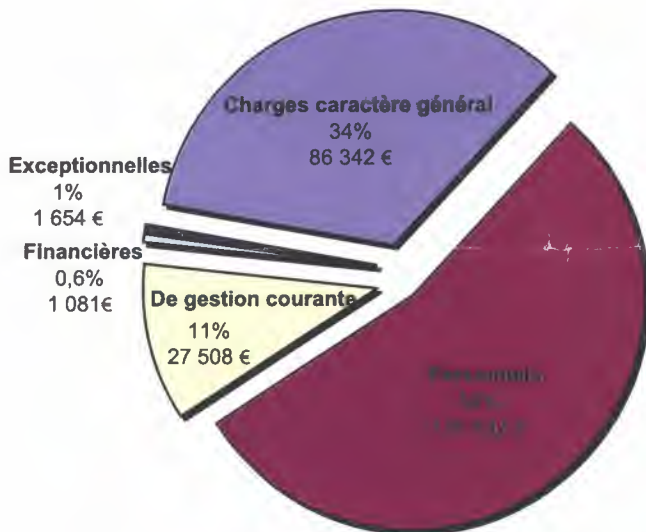


Résultat Budgétaire de l'exercice

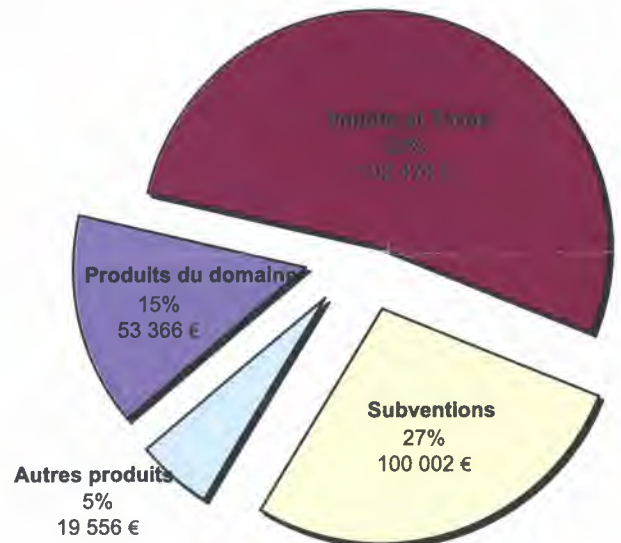
■ INVESTISSEMENT ■ FONCTIONNEMENT



DÉTAIL DES DÉPENSES



DÉTAIL DES RECETTES



Principales dépenses de 2010

La réfection des gouttières de la salle des fêtes : 6 800 €
 Fenêtre de la mairie pour l'accès à l'étage : 1 400 €
 Isolation du grenier de l'école : 7 300 €
 Travaux rue du Ponceau : 5 500 €
 Nouveau four à la salle des fêtes : 3 000 €
 Achat de terrain et étude pour l'hydraulique des côteaux : 7 400 €
 Travaux de la sente de la côte : 10 900 €

Prévisions pour 2011

La route forestière
 Les travaux rue de la croix dont un mur
 Les travaux de la Fontaine du Commerce
 Le réseau chemin des cors
 Des travaux d'isolation, des fenêtres, des rideaux pour l'école...

Subventions Communales 2011

L'Association Sportive de Fleury : 370 €
 Les Amis de l'église : 114 €
 Familles Rurales : 384 €
 Le CLIC Champenois : 102 €
 Syndicat du Brunet : 0
 MARPA : 1258 €
 Bibliobus : 100 €
 Parc Naturel de la Montagne de Reims : 1208 €

Les Anciens combattants : 328 €
 L'association des Parents d'élèves : 773 €
 La Fanfare Municipale : 2 040 €
 ADMR : 404 €
 La Prévention Routière : 66 €
 Le Fleurysien (club des jeunes) : 370 €
 Le chœur des Côteaux : 118 €
 A.I.M.M.A. : 151 €

Le coin des Associations

A.S.F.

L'A.S.F. remercie tous les Fleuryens qui ont donné lors de la vente des calendriers. Le Club souhaite vous voir nombreux lors du tournoi de football annuel qui aura lieu le 26 juin.

Sportivement, la saison a été compliquée, malgré tout il reste trois matchs à jouer.

Dimanche 22 mai 15h00 à Hautvillers.

Dimanche 29 mai 15h00 à OIRY.

Dimanche 5 juin 15h00 à Fleury contre Ay Cs 2.

Club des Jeunes

Renouvellement du bureau.

Plusieurs membres ayant fait part de leur démission courant 2010.

Le nouveau bureau se compose comme suit :

Président : Mlle Emeline MARC

Vice-Président : Mlle Alexia FROMONT

Trésorier : M. Yohan MOREAU

Vice-Trésorier : M. Benjamin GOUT

Secrétaire : Mlle Elodie VATEL

Vice-Secrétaire : Mlle Laura BOURRIOUX

C.C.A.S.

Le CCAS a organisé le 1 avril dernier son traditionnel repas annuel à l'attention des aînés. Quarante sept convives heureux de se retrouver dans une ambiance chaleureuse ont partagé un délicieux repas préparé par le traiteur Blaize, le temps fut remonté. Bon et mauvais souvenirs furent contés.

A.P.E.G.

L'A.P.E.G. a organisé le 15 mai une sortie au parc d'attraction Nigloland. L'association a pris en charge le coût de la journée pour les enfants scolarisés à Fleury. Nous rappelons que tous les bénévoles sont les bienvenus pour venir en aide lors de l'organisation de la kermesse des écoles.

Familles Rurales

Le centre de loisirs sera reconduit pendant les vacances scolaires d'été du 4 juillet au 22 juillet. Les inscriptions auront lieu en mairie le 8 juin entre 18h et 19h30.

Anciens combattants

Le 12 février a eu lieu l'assemblée générale de l'amicale en présence de Mme le maire. Le 8 mai a eu lieu l'inauguration de l'aire de jeux au nom de notre camarade, le Caporal Michel Demièr.

Du 15 au 20 mai le voyage annuel de l'amicale aura lieu dans le Parc naturel régional du LUBERON.

SPORT

La dernière victoire d'Alain Vauthier à Epernay remonte à 2007, alors qu'il disputait son premier rallye au volant de la 206 WRC. Obtenir sept victoires dans un même rallye national, on ne doit pas être loin d'un record. Mais Alain Vauthier attendait ce nouveau succès depuis un moment. Depuis 2007 exactement, date à laquelle il avait brandi sa dernière coupe au Rallye des Vins de Champagne en baptisant sa 206 WRC.

Car le Rallye d'Epernay est ce qu'on peut appeler une épreuve compliquée. Le vainqueur nancéien ne s'en cache pas : "sur ce genre de routes piégeuses, c'est celui qui fait le moins d'erreurs qui gagne. Moi aussi j'en ai fait pendant ce week-end".

Les premières spéciales de chaque journée en sont l'illustration puisqu'à chaque fois, une bétise a obligé Alain Vauthier à concéder la première place du rallye avant qu'il ne reprenne son bien dans les suivantes, entraînant dans son sillage une belle brochette de pilotes lorrains.

Dans le tout premier chrono, c'est l'étonnant Eric Cunin avec sa C2 R2 Max qui s'est imposé face, entre autres, aux quatre WRC. Malheureusement celui-ci devra renoncer un peu plus tard.

Si Alain Vauthier a commencé à vendanger les temps scratches pour se porter en tête de l'épreuve avant le premier regroupement, le second leader en a été pour une poignée de dixièmes Armando Pereira, qui malheureusement partira à la faute dans le premier passage de la plus longue spéciale de la journée.

Exit le pilote de la 307 WRC. Le rallye a déjà perdu un de ses favoris et samedi soir c'est Alain Vauthier qui est rentré au parc fermé en tête d'un trio de WRC avec 11"6 d'avance sur la Subaru de Marc Barbé et près de 30" sur

celle de José Barbara.

Dimanche le duel entre Vauthier et Barbé a tenu ses promesses jusqu'au bout, tandis que José Barbara était contraint à l'abandon à mi-journée sur problème mécanique.

Dépossédé de sa place de leader par Marc Barbé d'entrée de jeu, Alain Vauthier a récupéré son bien dès la seconde spéciale du jour en reprenant une minute à son adversaire pour terminer le premier tour avec 51" d'avance sur la Subaru.

Marc Barbé a alors tout tenté pour revenir mais il a finalement échoué à 6" du désormais septuple vainqueur du rallye.

La troisième marche du podium, laissée vacante avec l'arrêt de Barbara, a attiré bien des convoitises. Revenu d'une neuvième place au général et à la lutte avec Michel Bourgeois en groupe N, Quentin Gilbert avec une "modeste" Clio RS a véritablement fondu sur la Mitsubishi pour la passer dans la septième spéciale et s'emparer de la troisième place du général.

Pas pour longtemps puisque Christophe Vaison, en embuscade avec sa 306 Maxi, la lui a repris dans l'avant-dernière spéciale. C'était sans compter sur la volonté du Vosgien, auteur d'une des plus belles performances du rallye. Dans l'ultime chrono, pour une seconde, Gilbert est repassé devant le Bourguignon. Il

complète ainsi un podium 100% lorrain tout en remportant le groupe N.

Et il s'en est fallu d'une quinzaine de secondes pour qu'un autre Lorrain, Romain Ferry ne vienne compléter ce tableau d'honneur par une quatrième place. Finalement cinquième, le pilote de la Clio R3 s'est consolé avec la victoire du groupe R.

Que ce soit à Nancy, Remiremont ou Châteauneuf, on aime bien les Vins de Champagne.



© <http://pleinecorde.free.fr> - 2007